



Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse



Section 49

Adresse : 220 AVENUE MENDES France 49800 TRELAZE

Tél : 0241868282 - Mél :

Fédération Syndicale Unitaire

RESTRUCTURATIONS A MARCHE FORCEE

Madame la Garde des Sceaux avait prévenu : le cap des réformes serait maintenu quoiqu'il arrive avec cependant un petit « zeste » de concertation pour tenir compte un tant soit peu des réalités locales... Message entendu à la DIR Grand Ouest mais sans le petit zeste de concertation...

En **septembre 2009**, notre Directeur Départemental est nommé DID 72-53.

On nous annonce **l'interdépartementalité 49-85** pour **janvier 2010** :

Pour ce faire, le DD 85 est nommé DD 49 par intérim et pressenti pour être DID 49-85

La Directrice du CAE La Roche sur Yon est nommée DDA sur le 49 et pressentie pour être DIDA 49-85

Nous avons dénoncé à l'époque la précipitation de ces nominations qui amputait le 85 d'un grand nombre de cadres (2/3) et qui pouvait attendre la régularisation de ce nouveau territoire en janvier 2010.

On nous annonce **fin novembre 2009** que ce projet d'interdépartementalité est abandonné !

Le 49 se voit désormais attaché au 72-53 et le 85 au 44.

Ces décisions à « l'emporte pièce » ont des répercussions importantes sur les personnels :

Le Directeur Départemental par intérim et la Directrice Départementale adjointe sont remerciés avant d'avoir officiellement pris leurs fonctions.

Les personnels de la DD 72 qui viennent de vivre une première restructuration, se voient trois mois après, dans une situation d'instabilité et de doute quand à leur poste, vu que le siège social de ce nouveau territoire 72-53-49 sera à Angers.

C'est vraiment de **la maltraitance du personnel** et cela montre l'intérêt que porte notre administration à ses agents qu'ils soient cadres ou pas dans la mise en place de la RGPP.

LA SECTION 49